

MOTORLAND CLASSIC FESTIVAL'19

INDICE

1. RÈGLEMENT.

Art 1: Organisateur.	Art 14: Matériaux de confiance.
Art 2: Définition.	Art 15: Photos y rodages.
Art 3: Séries libres.	Art 16: Publicité.
Art 4: Inscriptions.	Art 17: Objets et brochures.
Art 5: Véhicules admis.	Art 18: Espaces.
Art 6: Groupes	Art 19: Parking, circulation et feux.
Art 7: Équipement.	Art 20: Dégâts et vols
Art 8: Attitude sur piste.	Art 21: Annulation de l'évènement
Art 9: Accès à la piste.	Art 22: Annulation de course.
Art 10: Vérifications	Art 23: Avertissement.
Art 11: Briefing obligatoire.	Art 24: Règlement.
Art 12. Assurance des participants.	Art 25: Les coordonnées de l'organisateur
Art 13: État de santé.	

ANNEXE

- i. ANNEXE 1 - BRIEFING.
- ii. ANNEXE 2 - MOTORLAND CLASSIC PARADE.

RÉGLEMENT

- Art 1: Organisateur: Le “Motor land Classic Festival” est un évènement organisé par Motorland Aragón (Dorénavant “l’organisateur”).
- Art 2: Définition: Le “Motorland Classic Festival” est une réunion amicale de véhicules classiques qui a lieu les jours 1, 2 et 3 de novembre de 2019. L'évènement comprend différentes activités dans les installations de Motorland Aragón.
- Art 3: Séries libres: Les séries libres du “Motorland Classic Festival” donne la possibilité aux participants de rouler dans les circuits de Motorland Aragón avec leurs véhicules classiques seulement après que votre demande d’inscription soit acceptée et validée par l’organisation. Une fois validée et acceptée l’inscription, celle-ci ne sera remboursable en aucun cas, ni au participant absent à l’évènement.
- Art 4: Inscriptions: Les inscriptions seront réalisées dans le link de la web <http://www.motorlandaragon.com/es/evento/motorland-classic-festival-y-feria-autoclassic.html-3>. Pour que l’inscription soit admise, toutes les informations demandées au cours du processus d’achat doivent être soumises y compris les données du véhicule. Celles dont le véhicule ne répond pas aux exigences du produit acheté seront refusées. Pour participer au Classic en tant que “Club”, il est recommandé de contacter directement l’organisation de l’évènement. Les réclamations liées aux inscriptions de l’évènement seront traitées jusqu’à 15 jours naturels après l’évènement.
- Art 5: Véhicules admis: Sera admis au “Motorland Classic Festival” tout véhicule (voiture tourisme ou moto) en bon état de conservation, selon son réglage d’usine et date antérieure au 31/12/1994. L’organisation se réserve le droit de:
 - Non admission de tout véhicule qui présente des anachronismes dans son aspect, soit pour danger, soit pour ne pas être adéquat pour le festival.

- Autoriser des véhicules après la date limite le cas échéant, soit par leur technique, leur histoire ou leur qualité.

La décision de l'organisation sera indiscutable.

- Art 6: Groupes: Pour les séries, les véhicules seront distribués en groupes tels que l'organisation définis dans les formulaires d'inscription de différents circuits.
- Art 7: Équipement: Les participants dans les séries autant de pilote ou de co-pilote (exceptionnellement en cas de voiture), doivent respecter ce qui suit:
 - *Pilote Moto, pilote y copilote side-car:*
 - Casque approuvé.
 - Combinaison en cuir (une o deux pièces) ou de cordura avec des protections.
 - Gants en cuir
 - Bottes en cuir
 - Protection dorsale recommandée
 - *Pilote o copilote tourisme-formule*
 - Casque approuvé
 - Combinaison ignifuge (recommandée).
 - Gants et bottes (recommandés).
- Art 8: Attitude en piste: Au cours des séries, tous les participants doivent être respectés, ainsi que les normes établies dans ce règlement et les indications établies par le directeur de course pendant le développement du briefing obligatoire et les séries, ainsi que l'horaire, signaux lumineux en piste, drapeaux, etc. Cette attitude est essentielle pour le déroulement de l'activité. Toute manifestation ou action

contraire à ces règles signifierait l'exclusion du participant des séries la course sans possibilité de récupérer la somme versée.

- **Art 9: Accès à la piste:** Tous les inscrits doivent se rendre au bureau du paddock pour vérifier leur inscription, signer les documents nécessaires et récupérer les autocollants et les bracelets correspondants aux séries précédemment réservées sur le site Web. L'accès à la piste sera basé sur l'heure de l'événement et les normes établies dans ce règlement. L'accès à la piste est interdit aux compagnons en général, sauf aux copilotes accrédités. *Les participants de moins de 16 ans auront interdit l'accès au pitlane et leur participation en tant que pilote ou copilote, ainsi que leur entrée au pitlane avec des animaux, etc et tout véhicule auxiliaire.*

L'accès à la piste aura lieu en utilisant la porte située entre les stands 24 et 25.

La sortie de piste aura lieu par la sortie près de la tour de contrôle. Le personnel de piste aidera et indiquera aux pilotes ce parcours.

L'organisation se réserve le droit de modifier ces directrices.

- **Art 10: Contrôles:**
 - **Vérifications administratives:** C'est obligatoire pour tous les participants, pilote ou copilote, se rendre au bureau du paddock (Paddock General Office) pour formaliser l'inscription. Pendant ce procès les possibles variations seront communiquées et les horaires, autocollants et stands correspondants seront attribués si c'est nécessaire. Ce bureau sera l'endroit où aller pour toute clarification.

- Vérifications Techniques: Le participant devra vérifier le bon fonctionnement du véhicule, les mécanismes de freinage, la direction, le bon état des pneus, l'absence de fuites d'huile ou d'autres liquides, la fixation solide des échappements et d'autres éléments et de que aucun véhicule ne puisse représenter un danger tant pour le pilote comme pour les autres participants. Dans le cas de voitures, pour accéder à la piste, il est essentiel faire usage de la ceinture de sécurité.

L'Organisation peut, sans toutefois rembourser aucun frais d'inscription, refuser le départ de tout véhicule qui, en raison de son état soulève des questions quant à sa sécurité et celle des autres.

Tout participant sur la piste avec un véhicule qui ne répond pas aux exigences susmentionnées ou en faisant usage d'un véhicule non immatriculé, risque d'être exclu directement.

- Art 11: Briefing obligatoire: Un briefing écrit contenant toutes les règles de sécurité ou de fonctionnement de base de ladite journée sera remis. Le participant a la responsabilité et l'obligation de connaître les indications de ce document.
- Art 12: Assurance des participants: Une assurance est incluse dans les inscriptions acquises par le site web, couvrant à chaque participants les dommages corporels "mort, invalidité et dommages physiques" subis dans le circuit, pendant les séries de la manifestation à laquelle il participe. La responsabilité des organisateurs se limite aux conditions du contrat établies dans l'assurance souscrite et pouvant être consultées par les participants. La responsabilité de l'utilisation des véhicules face aux tiers n'est pas garantie par cette assurance, ni les dommages matériels causés par le véhicule dans le paddock, l'accès installations, etc. Les participants doivent veiller à l'extension des garanties souscrites par leurs assureurs pour tout ce qui concerne la circulation sur des routes privées (circuit d'automobiles en cas d'essai non réglementé). Les participants s'engagent à couvrir personnellement les dommages pouvant être causés dans les infrastructures du circuit. Les organisateurs ont souscrit pour chaque participant une assurance couvrant les dommages corporels (mort, invalidité et dommages physiques) subis dans le circuit par chaque participant, pendant les séries de la manifestation à laquelle il participe.

- Art 13: État de santé: Les participants du "Motorland Classic Festival" déclarent en s'inscrivant à cet évènement ne souffrir aucune maladie ou incapacité pouvant mettre en danger leur sécurité, ou celle des autres participants. Si le participant est atteint d'une maladie ou d'une incapacité graves, il doit faire part lors de l'inscription.
- Art 14: Matériel confié: Toute détérioration ou disparition du matériel loué ou cédé aux participants sera facturée aux personnes mentionnées. La nécessité d'un stand doit être discutée avec l'organisation avant l'évènement pour la gestion de la cession du stand, si possible.
- Art 15: Photos et rodages: toute opération de vues statiques ou animées destinées a une exploitation commerciale est soumise à l'autorisation expresse de l'organisateur. Par contre, les participants enregistrés acceptent d'être photographiés ou filmés par l'organisation et leurs images utilisées librement aux fins promotionnels ou publicitaires. Les participants peuvent a leur tour prendre des photos ou filmer dans le paddock ou les voies de stands
- Art 16: Publicité: Les organisateurs peuvent prendre tout accord avec les sociétés de leur choix et afficher leurs publicités où ils le jugent approprié, y compris les adhésifs que porteront les véhicules, qui acceptent dans l'inscription ces mesures.
- Art 17: Objets et brochures: La distribution d'objets promotionnels et de brochures est strictement interdite, à l'exception des clubs situés dans les espaces réservés par eux, excepté l'autorisation expresse de l'organisateur.
- Art 18: L'emplacement des participants dans le paddock sera obligatoire et défini par l'organisation. Dans le cas de grands groupes, il est conseillé aux participants de

contacter l'organisation à l'avance afin de pouvoir définir les besoins du groupe et de réserver un espace si nécessaire.

- Art 19: Parking, circulation et feux: Les participants de la journée, ainsi que les compagnons, obéiront à la signalisation fournie. Les déplacements à l'intérieur du paddock seront effectués à une vitesse maximale de 30 km/h et le plan de circulation et de distribution sera respecté. La circulation de tout type de véhicule par des enfants sera interdite et pourrait être accompagnée de la confiscation du véhicule. La responsabilité est des parents en cas d'accident. Il est obligatoire de porter un casque pour conduire tout type de motocyclette dans le paddock. Tout feu dans le paddock, les boxes ou la voie des stands ou toute autre forme de flamme vive est interdite.
- Art 20: Dégâts et vols : L'organisation ne sera en aucun cas responsable des dégâts ou vols de véhicules ni de quelconque autre élément.
- Art 21: Annulation de l'événement : Au cas où l'événement ne pourrait pas avoir lieu pour des raisons de force majeure, les participants s'engagent à ne réclamer aucune indemnité à l'organisateur. La pluie ne sera pas la raison de l'annulation de l'événement, cette annulation est soumise aux critères de sécurité du directeur de la course. En aucun cas Motorland ne sera pas responsable de coûts supplémentaires. L'organisation se réserve le droit d'annuler l'événement 30 jours avant sa célébration. Ce qui entraînera la restitution des montants payés aux participants qui s'engagent à ne réclamer aucune indemnité à l'organisateur.
- Art 22: Annulation des séries de courses: Si par des raisons d'accident, panne d'huile sur la piste, de mauvais comportements des participants, de mauvaises conditions météorologiques, de travaux de réparation, de nettoyage, etc., Motorland sera contraint de suspendre une ou plusieurs séries de courses, ou de ne pas en laisser d'autres commencer à cause des travaux réalisés en piste, celles-ci ne seront pas récupérées ni en temps ni en argent. Motorland ne se fait pas responsable de ces annulations.

- Art 23: Avertissement: Il est obligatoire la signature et la remise de l'avis de non-responsabilité avec la documentation pour l'accès aux pistes. La signature doit être originale.
- Art 24: Règlement: Cet évènement se déroulera de manière conviviale et les participants sont invités à respecter l'atmosphère de coexistence. En effet, avec leur présence et la signature du formulaire d'inscription chaque participant accepte le présent règlement, les conditions énoncées dans L'AVERTISSEMENT, ainsi que les règles établies dans le Briefing remis au cours de celui-ci.
- Art 25: Coordonnées de l'organisateur .

Direction:

MOTORLAND ARAGON
Ctra. TE-2404, km 1
44600 Alcañiz – Teruel (Espagne)

Web: www.motorlandaragon.com

E-mail: info@motorlandaragon.com
deporte@motorlandaragon.com

Le participant à la série prendra connaissance de ce règlement et les conditions établies dans la partie Avertissement et Briefing.

ANNEXE

i. BRIEFING



BRIEFING

- ▶ Longueur du circuit: 5077 m. Sens de rotation antihoraire.
- ▶ Nombre de virages: 17. (10 à gauche et 7 à droite).
- ▶ Accès à la piste à la fin de la voie des stands, contrôlé par des feux:
Rouge: Voie des stands fermée (accès à la piste interdit).
Vert: Voie des stands ouverte (debut de sesión).
Bleu clignotant: Voie des stands ouverte. voie des stands ouverte, mais l'accès à la piste doit se faire avec prudence en faisant attention au trafic (en cours de session) .
- ▶ Accès à la voie des stands depuis la piste. rester sur la gauche à la sortie du virage 17 en signalant la manœuvre aux autres pilotes.
- ▶ Vitesse limitée à 60 km/h dans la voie des stands.
- ▶ Des feux de signalisation sont répartis sur la piste. Signification :
Feu JAUNE: il y a un incident (moto arrêtée, chute...). Vous devez obligatoirement ralentir et faire preuve de prudence jusqu'à la prochaine lumière verte. Dépassement interdit.
Feu VERT: le lieu de l'incident est dépassé, vous pouvez reprendre une évolution normale.
Feu ROUGE: il y a un incident nécessitant la fermeture de la piste.
Session interrompue: vous devez obligatoirement ralentir en faisant preuve de prudence et achever le tour pour rentrer aux stands.

- ▶ Fin de session: la fin de session est signalée par des signaux lumineux figurant le drapeau à damiers (glowpanels). Il y a 6 panneaux, situés aux virages 14 -15 - ligne droite avant le 16- 16 - 17 et ligne d'arrivée. Dès que ces panneaux sont allumés, vous devez quitter la piste et rentrer aux stands (virage 17). Vous ne devez pas entamer un tour supplémentaire !

- ▶ La session suivante ne peut démarrer que lorsque TOUS les participants à la session en cours ont regagné la voie des stands. Il est donc très important de bien respecter le signal du drapeau à damiers donné par les panneaux lumineux, et de rentrer dans la voie des stands dès qu'ils sont visibles.

- ▶ - En cas de problème sur vous ou votre machine, vous ne devez jamais vous arrêter sur la piste. Sortir sur le côté de la piste et aller dans un endroit où vous ne gênez pas les autres pilotes. Dans toute la mesure du possible, rejoignez avec votre machine le point de passage le plus proche entre les rails de sécurité (signalé par de la peinture orange)

- ▶ En cas de panne moteur , vous devez quitter la piste le plus rapidement possible. Garez votre véhicule à l'extérieur de la piste pour ne pas répandre de l'huile (ou autre) sur la piste, ce qui est très dangereux pour les autres participants.

- ▶ En cas de chute ou accident, se mettre en sécurité derrière les rails de protection dans toute la mesure du possible. Rester sur la piste ou à proximité est dangereux pour vous-même et les autres participants.

- ▶ En cas de difficulté pour négocier un virage, utiliser les dégagements ou les échappatoires. Etre toujours très attentif au trafic quand vous reprenez la piste.

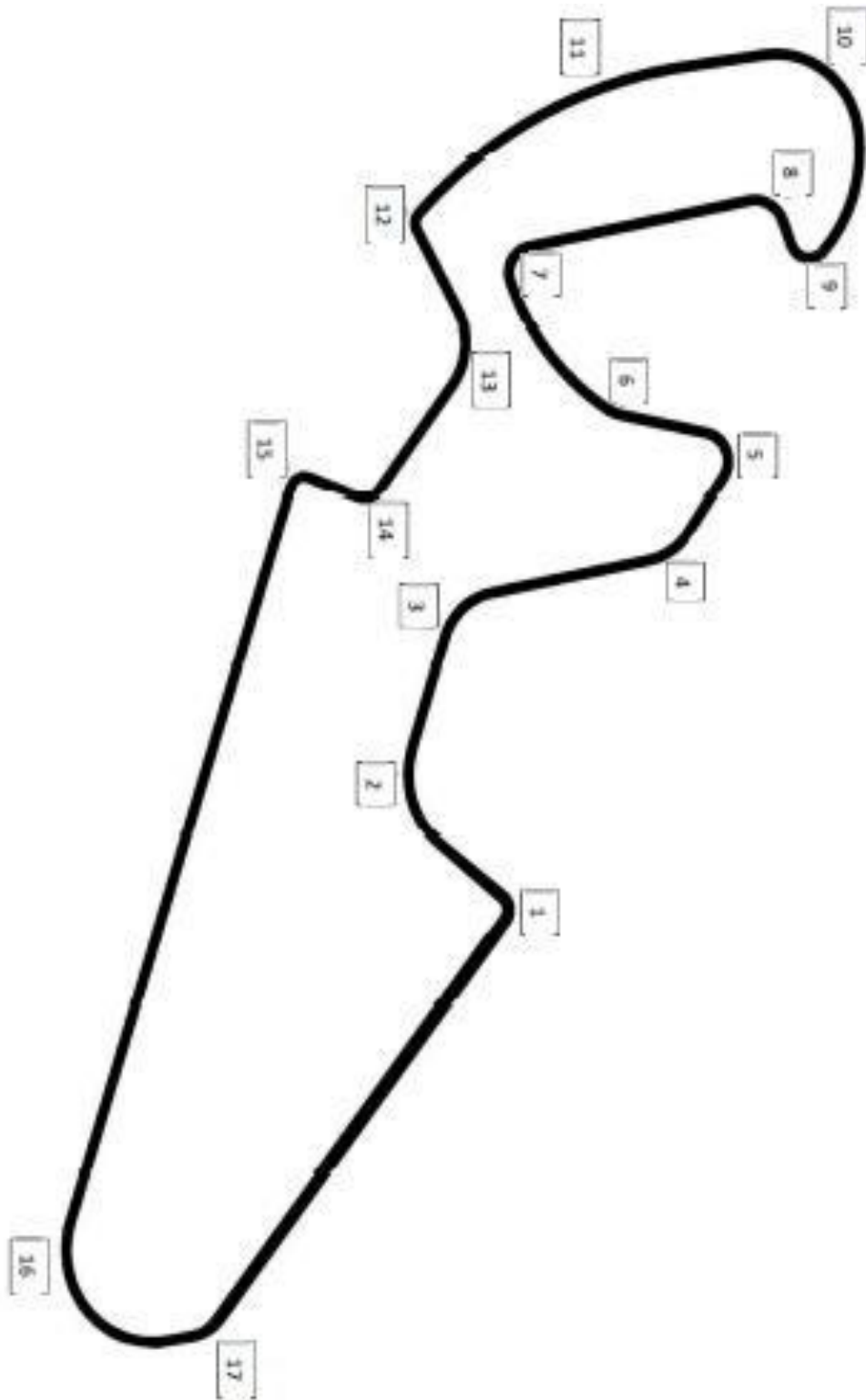
- ▶ Si pour une quelconque raison vous êtes amené à évoluer lentement, vous devez le faire HORS DES TRAJECTOIRES, surtout dans les virages sans visibilité.

- ▶ Il est interdit d'emprunter la piste à contre-sens.

- ▶ Vous devez porter un équipement complet de sécurité (casque, combinaison, gants, etc...) pour pouvoir accéder à la piste.



- ▶ Les exhibitions (drift, roue arrière ...) sont interdites aussi bien dans le paddock que sur la voie des stands et la piste.
- ▶ Il est interdit de fumer dans les boxes et la voie des stands.
- ▶ Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas autorisés sur la voie des stands.



i.i CLASSIC PARADE

► La Classic parade est un défilé de véhicules classiques réalisée dans le circuit de vitesse sur son tracé FIM.

Elle aura lieu à la date du 3 novembre 2019 (Voir horaire).

► Cette exposition permettra l'accès à tous les véhicules classiques qui souhaitent participer aux séries ou pas de manière ordonnée et contrôlée. Ceux qui ne participent pas doivent se présenter au bureau du paddock pour s'inscrire gratuitement jusqu'à 10 minutes avant l'accès.

► L'entrée se fera par la porte verte entre le boxes 24 et 25 de manière ordonnée et suivant les indications de l'organisation.

► Deux tours complets seront effectués sur le circuit

Il est nécessaire de s'inscrire préalablement au bureau de course "Paddock General Office"

Lors de l'inscription, un bracelet sera remis à tous les participants qui seront accrédités. Tous ceux qui ne présentent pas le bracelet n'auront pas accès à l'évènement.

► Plus d'information au bureau du paddock le jour de l'évènement.